

# BTS ATI - ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR



## LIEU DE FORMATION

Lycée Henri Bergson Jacquard  
2, rue Bouret 75019 PARIS

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Enseignements techniques

- Construction mécanique
- Construction électrique (électronique et électrotechnique)
- Automatismes, informatique industrielle
- Étude des systèmes techniques
- Organisation industrielle

### Enseignements généraux

- Culture générale et expression
- Économie et gestion de l'entreprise
- Langue vivante étrangère
- Mathématiques
- Physique et physique appliquée
- Bureautique et outils de communication



## MÉTIERS VISÉS

- Technicien.ne d'essais
- Technicien.ne en méthodes de contrôle
- Technicien.ne méthodes préparation
- Technicien.ne de maintenance

## MISSIONS EN ENTREPRISE

- Participer à l'organisation et à la gestion de production
- Élaborer un cahier des charges
- Participer à l'amélioration continue
- Conduire des études de coûts
- Réaliser des dossiers pour l'homologation d'un produit
- Gérer achats, ventes et services après-vente
- Assister une équipe de gestion de projet
- Assurer les relations fournisseurs, sous-traitants

## NIVEAU D'ACCÈS

Bac STI2D, Bac S, Bac pro MELEC, Bac pro MEI, Bac pro EDPI

## RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en entreprise / 1 semaine en formation

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro industrielle
- Classe préparatoire ATS
- Ecoles d'ingénieur

## POURQUOI LE CFA SACEF

Le CFA SACEF c'est :

- Un service **sur-mesure** tout au long du contrat,
- **Sécuriser** la mise en place réglementaire du contrat de l'apprenti,
- Une équipe qui **s'assure du financement** de la formation par l'OPCO et par l'entreprise,
- Des **conseillers professionnels** dédiés à l'accompagnement des apprentis et de leur entreprise,
- Des invitations à des **ateliers de recherche d'emploi** et **jobdating**,
- **Vous accompagner vers la réussite de votre alternance.**

### Le CFA en chiffres



### TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS

Niveaux	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	soit 100 % du SMIC ou le salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	

## POUR PLUS D'INFORMATION

[BTSATI@cfasacef.fr](mailto:BTSATI@cfasacef.fr)

Rendez-vous sur notre site internet : [www.cfasacef.fr](http://www.cfasacef.fr)

Contactez le référent handicap : [handicap@cfasacef.fr](mailto:handicap@cfasacef.fr)



01 78 09 88 51  
Paris - 9e

**CFA**  
**SACEF**